



Sujet	Décision
<p><i>Choix du nom pour l'école sur la péninsule</i></p>	<p>La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax. Des 121 soumissions reçues, le comité d'évaluation avait présenté cinq noms au Conseil. Lors de la réunion du Conseil du 6 avril, il y avait une demande de précision à savoir si le nom actuel de l'École Mer et Monde pouvait être considéré pour la nouvelle école; ce fut confirmé que la conservation du nom actuel serait permise selon la politique du Conseil.</p> <p>À la suite de la réunion du Conseil du 6 avril, le comité d'évaluation s'est rencontré de nouveau et a choisi d'ajouter le nom École Mer et Monde dans la liste des cinq noms proposés au Conseil.</p> <p>Les membres adoptent de conserver le nom « École Mer et Monde » pour nommer la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax.</p>
<p><i>Réévaluation des bienfaits de l'adhésion à l'ACCCS</i></p>	<p>Lors de la réunion du Conseil du 6 mai 2023, le Conseil était intéressé à devenir membre de l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires (ACCCS) à titre d'essai. Ils avaient donc adopté que le Conseil devienne membre de l'ACCCS pour 2023-2024, que le directeur général soit le représentant, et qu'une réévaluation des bienfaits pour le CSAP soit prévue après un an.</p> <p>Les membres reçoivent le rapport du directeur général qui souligne les divers bienfaits pour le CSAP de l'adhésion d'essai 2023-2024 à l'ACCCS.</p> <p>Les membres adoptent que le CSAP devienne désormais membre de l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires (ACCCS).</p>
<p><i>Prix Jean-Robert Gauthier de la FNCSF</i></p>	<p>Les membres adoptent de soumettre la candidature à Louise Marchand pour le <i>Prix Jean-Robert Gauthier</i> de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).</p>

Sujet	Décision (suite)
<i>Représentants 2024-2025 aux différents organismes</i>	<p>En raison des élections scolaires prévues du 19 octobre 2024, le Conseil est dans l'incapacité de procéder à la nomination de nouveaux représentants pour les différents organismes pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>Pour garantir une continuité de la représentation au sein de ces organismes, le Conseil adopte que les membres représentants le Conseil sur les divers organismes pour l'année scolaire 2023-2024 demeurent représentants jusqu'à ce que le nouveau Conseil soit assermenté à la réunion de novembre 2024.</p>
<i>Convention collective CSAP-NSGEU</i>	Les membres adoptent que la présidente procède à la signature de la convention collective CSAP-NSGEU qui prend fin le 31 mars 2024.
Sujet	Discussion
<i>Rapport annuel du DG sur les réalisations</i>	<p>Les membres reçoivent le rapport annuel du directeur général sur les réalisations 2023-2024 qui sont basées sur les 3 grands objectifs adoptés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ La finalisation du plan stratégique 2024-2030;</li> <li>+ La supervision du développement du plan opérationnel 2024-2030; et</li> <li>+ La défense des droits et de l'identité unique du CSAP.</li> </ul>
<i>Mise à jour du processus du budget 2024-25 / Plan d'affaires 2024-25</i>	<p>Les membres reçoivent une mise à jour concernant le Budget 2024-2025 et le Plan d'affaires 2024-2025.</p> <p>La trésorière mentionne que le CSAP n'a pas encore reçu la lettre de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance confirmant le financement 2024-2025. L'intention est que le Conseil soit en mesure d'adopter son Budget 2024-2025 et son Plan d'affaires 2024-2025 à la réunion du Conseil du 22 juin 2024.</p>

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 22 juin 2024 au Siège social, La Butte.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.